
LIAISONS

La lettre d'Information de l'Association Seine-Moselle-Rhône

Numéro 7 – Octobre 2010

Editorial
d'André ROSSINOT
*Président de l'Association
Seine-Moselle-Rhône
Président de la Communauté
Urbaine du Grand Nancy
Ancien ministre*



Liaison Saône-Moselle : une cause d'intérêt national au service de l'Europe fluviale

La loi de programmation du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009 a fixé une feuille de route précise à propos du projet de liaison fluviale Saône-Moselle, avec en point d'orgue l'organisation d'un débat public d'ici 2012. Dans un esprit de dialogue et de concertation, notre association a organisé le 9 juin 2010 à Luxembourg-ville, à l'issue de notre Assemblée Générale, une Rencontre Transfrontalière consacrée au projet Saône-Moselle à l'attention de nos voisins et partenaires économiques de la Grande Région. Il nous est en effet apparu essentiel d'élargir la démarche prometteuse engagée par les pouvoirs publics et le maître d'ouvrage, Voies navigables de France, vers les territoires qui ont fait du projet Saône-Moselle, une « priorité commune » en matière de coopération transfrontalière.

A terme, la réalisation de ce tronçon manquant vise à interconnecter la France à l'Europe fluviale du grand gabarit, tout en permettant de relier la Mer du Nord à la Mer Méditerranée. Cette démarche de raccordement des grands bassins de navigation passe par la réalisation, au préalable, du canal Seine-Nord Europe. Nous avons constamment œuvré en faveur de ce projet de liaison, en affirmant notre appui à l'action menée par l'association Seine-Nord Europe pour sa promotion. L'ensemble des acteurs territoriaux rassemblés autour de cette ambition partagée attend désormais le lancement dans les meilleurs délais du dialogue compétitif, afin de concrétiser la démarche de maillage fluvial du territoire national qui doit se poursuivre avec Saône-Moselle.

En ce qui concerne la préparation du débat public Saône-Moselle-Saône-Rhin, l'heure est à la mise en place des structures de gouvernance nécessaires à son pilotage. Nous serons particulièrement vigilants s'agissant du bon déroulement de cette démarche qui doit être fidèle à l'esprit et au texte voulu par le législateur. Nous nous réjouissons que VNF ait créé, dans cette perspective, une Mission consacrée à ce projet à l'image de la Mission Seine-Nord Europe. Le Préfet coordonnateur des études Saône-Moselle-Saône-Rhin, Préfet de la Région Lorraine, a d'ailleurs confirmé, le 9 juin 2010, l'installation du Comité de pilotage du projet dont notre association fait partie. Cette réunion de lancement devrait se tenir à la Préfecture de la Région Lorraine d'ici la fin 2010. Elle entend y porter haut et loin, grâce aux soutiens des Régions et de l'ensemble des territoires concernés, une certaine idée de l'aménagement du territoire, de l'intermodalité et de la préservation de l'environnement. Chacun est bien conscient du fait que les déclarations de soutien au projet Saône-Moselle du Président de la République, en octobre 2009 et encore récemment le 11 mai 2010 à Metz, nous permettent de placer ce projet d'avenir au rang de cause d'intérêt national.

Assemblée Générale et Rencontre Transfrontalière du 9 juin 2010
**Conforter les soutiens régionaux, nationaux et européens
au projet de liaison Saône-Moselle**



Parmi les participants à la Rencontre Transfrontalière (au 1er rang de gauche à droite) : Bernard NIQUET, le Préfet de la région Lorraine, Charles-Henri d'ARAGON, l'Ambassadeur de France au Luxembourg, Serge SANDT, représentant du gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, Henri BEGORRE, premier Vice-Président du Grand Nancy, Patrick ABATE, Vice-Président de la région Lorraine, René BEAUMONT, Vice-Président de notre association, Thierry DUCLAUX, et Alain GEST, respectivement Directeur Général et Président de VNF

L'association Seine-Moselle-Rhône, présidée par André ROSSINOT, avait donné rendez-vous à ses membres et ses invités le mercredi 9 juin 2010 au Centre culturel de rencontre de l'Abbaye de Neumünster à Luxembourg Ville, pour son Assemblée Générale et une Rencontre Transfrontalière, proposée en partenariat avec la Commission de la Moselle, sur le projet de liaison fluviale Saône-Moselle. Ouvert aux acteurs publics et socio-économiques de la Grande Région*, cet événement intervenait quelques mois après la signature entre la France et le

Luxembourg d'une Convention visant au renforcement de la coopération transfrontalière. A cette occasion, se trouvaient à nos côtés Jean-Paul VINCHELIN, Vice-Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Patrick WEITEN, Président de la Communauté d'agglomération de Thionville-Porte de France ainsi que Robert ARNAUD, Vice-Président de notre association et Président alsacien du Consortium pour le développement des voies navigables de l'Est et du Sud-Est.

En ouverture de cette rencontre, Paul HELMINGER, Bourgmestre de Luxembourg-ville, a rappelé que « la canalisation de la Moselle (inaugurée par les chefs d'Etat allemand, luxembourgeois et français en 1964) avait été l'un des premiers symboles de la réconciliation franco-allemande. Aujourd'hui, le projet de liaison Saône-Moselle pourrait jouer un grand rôle, tant en termes économiques que de rapprochements humains ». Ce rôle de trait d'union que constitue la rivière Moselle entre les territoires de la Grande Région a également été souligné par Serge SANDT, qui représentait Jean-Marie HALSDORF, ministre de l'Intérieur et délégué à la Grande Région du gouvernement du Grand Duché de Luxembourg. Charles Henri d'ARAGON, l'Ambassadeur de France au Luxembourg, soulignait pour sa part que le projet Saône-Moselle s'inscrivait dans une « double dynamique de coopération franco-luxembourgeoise et grand-régionale ». Le Vice-Président de notre association, René BEAUMONT, a ensuite présenté cette rencontre comme « un point d'information, avec nos partenaires, voisins et amis de la Grande Région sur l'état d'avancement du projet Saône-Moselle » dans la perspective du débat public prévu en 2012 sur sa réalisation.

** La Grande Région est une structure de coopération qui associe la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et les Communautés française et germanophone de Belgique*

De nombreux journalistes européens présents

Invitées à cette Rencontre, la presse lorraine (*L'Est républicain, La Semaine, France Bleu lorraine*) et la presse spécialisée française et allemande (*Navigation, Ports et Industries et Schiffahrt Hafen Bahn und Technik*) étaient bien représentées aux côtés des journalistes luxembourgeois de *Tageblatt, Le Jeudi, Luxemburger Wort* et *Letzebuurger Journal*.

Ressources en ligne

Retrouver les décisions de l'AG et le compte-rendu de cette Rencontre sur notre site web : www.seine-moselle-rhone.asso.fr

Une motion de clôture appelant à une mobilisation des territoires en vue du débat public

La motion de clôture présentée par l'association Seine-Moselle-Rhône a pour effet de confirmer l'attachement des signataires au processus de maillage fluvial européen, au lancement du débat public sur la liaison Saône-Moselle dans le respect des termes de la loi du 3 août 2009, à la réalisation du projet Saône-Moselle à l'horizon 2025 et à l'intégration de ce projet à la révision du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T). D'ores et déjà d'importantes collectivités territoriales membres de notre association ont répondu favorablement à cet appel. Les soutiens apportés à cette motion par les participants à cette Rencontre Transfrontalière seront communiqués aux responsables des exécutifs concernés ainsi qu'aux plus hautes instances européennes.

Assemblée Générale et Rencontre Transfrontalière du 9 juin 2010

Préparer dès aujourd'hui l'avenir de l'Europe fluviale en s'appuyant sur la pertinence économique de la voie d'eau

A l'occasion de son intervention, Max NILLES, Président de la Commission de la Moselle, a souligné combien son institution trinationale était « convaincue de l'intérêt du projet Saône-Moselle qui permettra, à l'horizon 2025, une liaison à grand gabarit de Marseille à Coblenze, pour un potentiel d'environ 15 millions de tonnes de trafic ». Il a rappelé la nécessité de « convaincre chargeurs et industriels de réorganiser leurs flux vers le fluvial ». Participant également à la table ronde, Patrick ABATE, Vice-Président de la Région Lorraine, a salué « la croissance du transport fluvial depuis le début de l'année 2010 » et appelé à tisser « des liens forts avec le fer et la route ».



Les participants à la table ronde (de gauche à droite) :
Jean-François DALAISE, Vice-Président de l'association Seine-Moselle-Rhône,
Stephan HILL, Président de la Direction de l'Environnement et de l'Eau de la Rhénanie-Palatinat, Patrick ABATE, Vice-Président de la Région Lorraine délégué aux Aménagements, projets et équipements structurants
et Max NILLES, Président en exercice de la Commission de la Moselle.

Président de la Direction de l'environnement et de l'Eau, Stephan HILL a déclaré que « la Rhénanie-Palatinat envisage positivement une liaison Saône-Moselle, véritable ouverture vers le Luxembourg et la France. » Selon lui, « le développement des voies navigables est un impératif, notamment écologique ». Jean-François DALAISE, Vice-Président de notre association, a tenu à rappeler le chemin parcouru par la voie d'eau : « il y dix ans, on disait le transport fluvial lent, handicapé par les ruptures de charges et uniquement dédié aux pondéreux... Aujourd'hui, on se rend compte qu'il présente une offre technique et commerciale diversifiée permettant de répondre aux besoins de nos clients (transport de conteneurs, matières dangereuses, etc. ». Enfin, Patrick LEGRAND, Vice-Président de la Commission Nationale du Débat Public, a exprimé sa satisfaction de voir le processus de débat public ainsi engagé et proposé à VNF de saisir très en amont la CNDP.

La préparation du débat public

Le Directeur général de VNF et Françoise ERBS, Préfiguratrice du débat public Saône-Moselle. Saône-Rhin au sein de VNF, ont présenté lors de la Rencontre Transfrontalière les contours du débat public à lancer sur le projet Saône-Moselle, « en envisageant l'intérêt d'une connexion fluviale entre la Saône et le Rhin » comme le précise la loi. Les études à réaliser vont permettre dans un premier temps d'envisager la tenue d'un débat public (processus de 2 ans). Son objet sera de déterminer l'opportunité du projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques. Ensuite, le processus lié aux études plus poussées nécessaires pour une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) devrait durer 5 ans. Bernard NIQUET, Préfet de la Région Lorraine, a assuré que « les services de l'Etat travaillent sur les modalités de lancement du comité de pilotage associé à ce projet ». Il a souligné la nécessité de « prendre le temps de la réflexion et de la concertation » sur ce projet d'envergure.

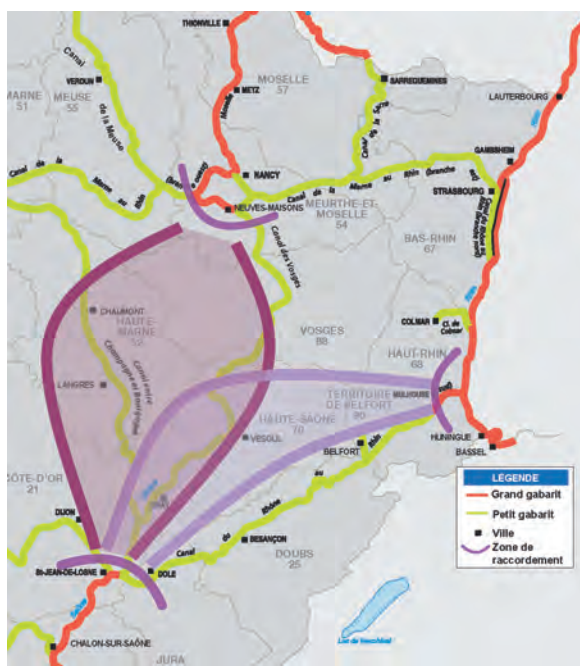
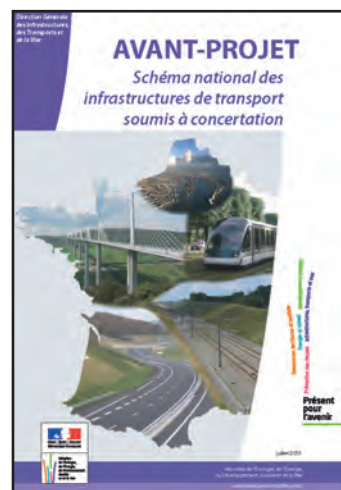


Schéma de principe du projet Saône-Moselle. Saône-Rhin (source VNF)

Le projet de liaison Saône-Moselle inscrit à l'avant-projet du SNIT

Le 9 juillet 2010, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) a dévoilé l'avant-projet du Schéma National des Infrastructures de Transport, soumis à concertation. En application du Grenelle de l'environnement, le SNIT rassemble les grandes lignes de notre future politique des transports pour les 20 ou 30 prochaines années. Le transport fluvial y concentre près de 10 % des investissements envisagés.

Avec les aménagements fluviaux dans les ports maritimes, trois liaisons fluviales dans cet avant-projet : « le canal Seine-Nord Europe » (110 km), « la mise au gabarit de la Seine-amont (section Bray-sur-Seine / Nogent-sur-Seine) » (30 km) et « la liaison à grand gabarit Saône-Moselle et éventuellement la connexion Saône-Rhin » (230 km). S'agissant du projet de liaison Saône-Moselle, notre association est satisfaite de le voir pris en compte et envisage de participer et de relayer la concertation sur cet avant-projet. Elle invite les pouvoirs publics à entreprendre, le moment venu, les démarches en vue de son inscription au programme du Réseau Trans-Européen de transport (RTE-T).



Les échos du Comité technique des études Saône-Moselle.Saône-Rhin

Le Préfet de la Région Lorraine a réuni le 12 juillet 2010 l'ensemble des acteurs concernés pour mettre en place le nouveau Comité technique élargi (COTECH), suivant en cela la lettre de mission du Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO. L'association se félicite de la mise en œuvre de ces instances de gouvernance et de la création d'une Mission Saône-Moselle.Saône-Rhin, localisée à Paris et à Nancy, et appelée à une progressive montée en puissance.

Entreprises et territoires : la voie du fluvial

A l'initiative de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey (54) en collaboration avec Val de Lorraine Entreprendre, une présentation a été faite, le 14 septembre 2010, par la Direction Interrégionale Nord Est de VNF et la Direction de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, des grandes lignes de la plate-forme portuaire tri-modale et multi-sites sur la Moselle entre Thionville-Illange, Metz-La-Maxe et Nancy-Frouard, appelée à voir le jour. La signature d'une Convention financière entre les partenaires co-financeurs est prévue d'ici fin 2010 pour la première tranche des travaux. Les intervenants ont également souligné, dans la perspective de la future liaison fluviale Saône-Moselle, le bien-fondé de la réalisation, à plus long terme, d'une plate-forme à Gondreville, destinée à capter le trafic de marchandises à fort potentiel vers le Sud.

Bienvenue aux nouveaux membres

L'association salue l'adhésion de deux nouveaux membres : la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (Camm), la Délégation Nord-Est de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et le Club Soroptimist de Metz. L'association est également en contacts avancés avec d'importantes collectivités territoriales. Nous leur donnons rendez-vous en 2011 à Metz où devraient se tenir notre prochaine Assemblée Générale ainsi qu'un événement sur la voie d'eau en cours de préparation.

Actualités en bref

Le projet Saône-Moselle au programme des Jeudis de l'économie du SMAEPL

A l'invitation du Syndicat Mixte d'Aménagement Economique du Pays de Langres, Jean-François DALAISE est intervenu, le 1er juillet 2010, au sein d'une table ronde aux côtés notamment de l'économiste Michel SAVY, de Bernard PAILLARD, Président de l'Association Française des Ports Intérieurs, sur le thème : « Le canal à grand gabarit s'invite à Langres ».

A cette occasion, Guy DURANTET, Président du SMAEPL, a souligné la nécessité pour les territoires de s'appropriier le projet Saône-Moselle considéré comme « une opportunité ». Alain GEST, Président de VNF, et Bruno Sido, Président du Conseil Général de la Haute-Marne, y ont également pris la parole.

Marc PAPINUTTI, nouveau Directeur Général de Voies navigables de France

Marc PAPINUTTI, jusqu'alors Directeur à la Direction des Infrastructures de Transport au MEEDDM, a été nommé le 28 juin 2010, Directeur Général de Voies navigables de France. Il remplace à ce poste Thierry DUCLAUX, amené à prendre d'autres fonctions au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD).

« Les 30 Glorieuses en Lorraine » de Gino TOGNOLLI (édition Place STANISLAS)

Dans cet ouvrage, présenté lors du « Livre sur la place » à Nancy (17/19 septembre 2010), Gino TOGNOLLI consacre un chapitre au projet de liaison fluviale Saône-Moselle, en montrant avec brio et subtilité que l'histoire comme la géographie plaident en sa faveur.